



07 Sept. - Déc. 2019

S O M M A I R E

Développement économique et touristique p. 2-3

Deux nouvelles entreprises ont fait leur entrée à la pépinière

5 projets aidés par la plateforme IMVS

La gare comme porte d'entrée sur la destination Pays de Fontainebleau

Urbanisme, habitat et déplacement p. 4-5

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal

Le développement des transports en commun se poursuit

Focus communes p. 6

Saint-Sauveur-sur-École et Bourron-Marlotte à l'honneur

Dossier spécial p. 7-12

Les équipements sportifs intercommunaux

Le projet de territoire p. 13-15

Cadre de vie-environnement p. 16-17

La fibre arrive à la Chapelle La Reine

Le Plan Climat Air Energie Territorial a besoin de votre participation

Forêt Belle, les actions de prévention

Les chantiers finis et en cours

Agenda p.18

F O C U S

Une rentrée culturelle et sportive

Des centaines d'associations vous attendent lors des forums, du 31 août au 8 septembre faites votre choix pour une rentrée sportive et/ou culturelle

Les forums des Associations

Chailly-en-Bière
Samedi 12 août 2019
De 14h à 18h
Salle Claude Cottreau
01 60 66 43 43
www.mairie-chailly-en-biere.fr

Bourron-marlotte
Dimanche 27 septembre 2019
De 10h à 12h
Gymnase André Pointier
01 64 45 58 50
www.bourronmarlotte.fr

Samoreau
Vendredi 6 septembre 2019
De 10h à 12h
Salle des fêtes
01 64 23 72 00
www.samoreau.fr

Samols-sur-Seine
Vendredi 6 septembre 2019
De 17h à 20h
Salle polyvalente
01 64 69 54 69
www.samols-sur-seine.fr

Chartrettes
Samedi 7 septembre 2019
De 14h à 18h
Espace culturel René Wanner
06 23 26 95 98
www.mairie-chartrettes.fr

Les forums des Associations

Fontainebleau - Avon
Samedi 7 septembre 2019
De 14h à 18h
Cimetière Lucien Martial
01 60 71 24 44 - 01 60 74 90 30
www.pays7.com
www.fontainebleau.fr

Saint-Sauveur-sur-École
Samedi 7 septembre 2019
De 10h à 12h
Salle polyvalente de la mairie et foyer
01 60 66 21 55
www.saintsauveur-sur-ecole.fr

Perthes
Samedi 7 septembre 2019
De 14h à 18h
Salle polyvalente Fache
01 60 66 10 23
www.perthes-en-gotins.fr

Forum des sports
Samedi 7 septembre 2019
Devant le maire de Barbizon
01 60 66 43 92 - www.barbizon.fr

Naléac-sur-Seine
Samedi 7 septembre 2019
Stade Pierre de Coubertin
01 60 66 21 55

Bois-le-Roi
Dimanche 8 septembre 2019
De 10h à 18h00
Gymnase Langemann
01 60 59 18 12
www.mairie-bois-le-roi.fr

C'est reparti pour une nouvelle année ! Soyez nombreux vous inscrire au prochain événement organisé par vos associations du Pays de Fontainebleau.

Pour toutes questions : info@fontainebleau-tourisme.com - 01 60 74 99 99

Référencement des associations

Un nouvel outil pour les associations du Pays de Fontainebleau

Rendez-vous sur www.pays-fontainebleau.fr
Rubrique services → association

Constitution de l'annuaire à partir du 9 septembre 2019

Consultation de l'annuaire par les habitants à partir du 4 novembre 2019



Une agglomération sportive

Pas moins de 7 équipements sportifs deviennent intercommunaux

Stade Bourron-Marlotte

Équipement sportif

Stade de Football Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

Stade de Tennis de Table Chailly-en-Bière

Équipement sportif

A G E N D A

Retrouvez le programme des manifestations du Pays de Fontainebleau dans le nouveau TEMPO. Détachable au centre de cette lettre d'information !



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhoury
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarcieu
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : Fontainebleau Tourisme, Smictom Région de Fontainebleau, Transdev, SNCF, Clémence et Jonas Maumené, Alphaville, ASM
Imprimé à 33 000 exemplaires par Inore Groupe Impression

Deux nouvelles entreprises ont fait leur entrée à la pépinière



La pépinière d'entreprises du Booster accueille trois nouveaux lauréats : Joël Dorent, fondateur de BIMFIRST, s'est installé dans un bureau privatif, au 2^{ème} étage du centre Stop & Work. Quant à Clémence et Jonas Maumené, les créateurs associés de Cuisinez pour Bébé, ils rejoignent l'émulation du salon d'affaires du centre. Nous vous les présentons :

BIMFIRST

Joël Dorent, fondateur de BIMFIRST, accompagne la digitalisation des TPE/PME de la construction. Ancien BIM manager chez Saint-Gobain, il est convaincu de la nécessaire transition des chantiers vers l'ère du numérique. D'autant que l'Etat est incitatif pour accompagner cette tendance (plan BIM 2022).

La solution : le BIM, pour « Building Information Modeling » ou Modélisation des Informations du Bâtiment. Fini les plans papiers ! Voici la maquette numérique, centralisée et accessible à tous les corps de métiers



Joël Dorent, fondateur de BIMFIRST

pendant toute la vie de l'ouvrage. Elle permet un travail collaboratif inédit, pour un gain de temps et de productivité.

« Je suis convaincu de l'intérêt et du potentiel du BIM. D'ailleurs, les majors du bâtiment ont déjà bien avancé sur ce sujet.

Mais pour le moment, il n'y a que la partie clos-couvert et réseaux technique, c'est-à-dire la structure du bâtiment, qui bénéficie vraiment de cette méthode. De plus en plus, c'est sont les TPE /PME de second œuvre qui sont challengées sur ce sujet. Ce sont elles qui doivent être accompagnées dans cette transition numérique. »

BIMFIRST s'inscrit dans ce mouvement innovant, confirmé par le Grand Paris Express, projet urbain de grande ampleur, qui a inscrit la méthodologie BIM au cœur de son déploiement. ■

Contact : joel.dorent@bimfirst.fr

CUISINEZ POUR BEBE

Parents engagés pour une alimentation saine et durable, Clémence et Jonas Maumené aident les jeunes parents à remplacer les petits pots industriels par du fait-maison. Ils proposent ainsi chaque semaine un programme de menus hebdomadaires, à cuisiner en une seule fois. Les recettes sont inspirées, équilibrées et proportionnées selon l'âge du bébé. Une communauté de plus de 4 000 parents a déjà pris plaisir à concocter ces jolis plats gourmands !



« Nous souhaitons faire cuisiner les jeunes parents pour leur bébé, dès le début de la période de diversification alimentaire.



Clémence et Jonas Maumené

Pour trois raisons : le fait-maison est la meilleure alimentation, cela participe à l'éveil du goût et de tous les sens, cela éduque les enfants aux bonnes habitudes alimentaires. Tous les parents que nous rencontrons sont d'accord sur cela ! ■

Les parents et les enfants se laisseront tenter, sans aucun doute !
Régalez-vous les yeux en visitant leur site :
www.cuisinez-pour-bebe.fr et sur Instagram.

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle du Booster

Vous y retrouverez :

- le programme des ateliers dédiés aux (futurs) entrepreneurs,
- l'actualité des entreprises
- les événements économiques



www.lebooster-fontainebleau.fr

5 projets aidés, pourquoi pas le vôtre ?

Le Pays de Fontainebleau soutient la création / reprise d'entreprise en adhérant à la plateforme de prêt d'honneur Initiative Melun Val de Seine & sud Seine-et-Marne.

Au 1^{er} semestre 2019, 5 entreprises du territoire ont ainsi bénéficié d'un prêt d'honneur (à taux zéro), pour un montant total de 142 500 €. A été soutenu :

- ◆ La croissance de la société « **les Couleurs du Numérique** » : expérimentation, commercialisation et maintenance de feux tricolores intelligents à Fontainebleau par M. Murat DOGAN ;
- ◆ La reprise du domaine « **le Manoir des Roches** » : location d'espaces de réception à Chailly-en-Bière par Mme Anne-sophie VAJOU ;
- ◆ La création d'un studio de musique « **Arlem's Studio** » à Samoreau par M. Nicolas CONDETTE ;
- ◆ La reprise d'une boulangerie et pâtisserie « **La passion du goût** » à Vulaines-sur-Seine par Mme Laura NEUILLY ;

- ◆ Et la création de la société « **Wifi Nomade** » : commercialisation de boîtier wifi à Fontainebleau par M. Florent MOULIN.



Votre contact : Aïssatou BARRY
aissatou.barry@initiative-mvs-sud77.fr
 01 64 38 96 85
www.initiative-mvs-sud77.fr

La gare, une porte d'entrée sur la Destination Pays de Fontainebleau

L'histoire nous rappelle qu'avec l'arrivée du train en 1849 à Avon, Fontainebleau, sa forêt, Barbizon et de nombreux villages sont devenus une destination touristique très prisée des artistes et parisiens en quête de nature et d'inspiration. Claude-François Denecourt, un visionnaire y inventa d'ailleurs le tourisme de nature, en traçant les tous premiers sentiers pédestres balisés au monde appelés « sentiers bleus ». La place du train dans les déplacements touristiques et loisirs s'est pourtant peu à peu érodée au profit des déplacements en voiture ou en bus, dans un contexte de flux motorisés croissants au cœur de notre patrimoine naturel exceptionnel.

Sur près de 3.8 millions de voyageurs annuels en gare de Fontainebleau-Avon, seul 1 sur 6 emprunte le train pour un motif de loisirs ou de tourisme (enquête Efficacy 2017). Et sur les 11 millions de visites annuelles de la forêt, une très faible proportion des visiteurs (2% selon l'observatoire sur la fréquentation du public sur le massif par l'ONF en 2016) emprunte le train. Le train est en meilleure position auprès des visiteurs du Château de Fontainebleau : 20% l'utilisent. Avec un bémol : les difficultés d'orientation en gare font partie des principales requêtes d'amélioration remontées.

Dans une vision durable de son développement touristique, la communauté d'agglomération s'est mobilisée dans un partenariat avec la SNCF en vue de revaloriser les gares comme point d'entrée sur la destination Pays de Fontainebleau. Ce travail s'est réalisé en lien avec Fontainebleau Tourisme (l'office de tourisme intercommunal), le Château et l'ONF.

Cette rentrée verra l'aboutissement de deux actions :

- ◆ L'organisation d'une première opération de promotion touristique à Paris Gare de Lyon : du 18 au 22 septembre 2019, Fontainebleau Tourisme s'installera au pied du célèbre Train Bleu, pour rendre concret, l'incroyable richesse du Pays de Fontainebleau, à portée de main depuis la gare. Un voyage immersif à 360° sera proposé pour une véritable plongée en forêt de Fontainebleau et au cœur du château de Fontainebleau. Les films réalisés avec les sociétés de

production Chlorofilm et Reality, start-up de Station F, offrent des vues uniques, en drone, de la forêt et du château. Des étudiants du BTS Tourisme de Couperin seront mobilisés : l'occasion de s'entraîner à l'accueil touristique !

- ◆ La signalétique touristique sur la gare de Fontainebleau-Avon :



doux, à vélo ou à pied, pour rejoindre le Château ou la forêt.

Ces panneaux intègrent des photographies de Fabrice Milochau et Jarry-Tripelon, grands photographes et attachés au territoire : elles illustrent le cadre de vie exceptionnel et la pratique accessible des loisirs de pleine nature.

courant octobre, la SNCF posera une série de panneaux de signalétique directionnelle touristique pour habiller la gare et ses quais. Ils ont pour objectif de faciliter l'orientation vers la gare routière, pour ceux qui souhaitent se rendre en bus au Château notamment, ou vers le parvis, pour ceux qui préfèrent les déplacements



Préserver le patrimoine bâti et naturel tout en renforçant l'attractivité du territoire

Le Pays de Fontainebleau a initié en juin 2018 l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Après un état des lieux des dispositifs d'affichage et des propositions d'orientations, le règlement et le zonage du futur RLPi ont été établis et présentés lundi 20 mai, lors de la 2^{ème} réunion publique. Ce fut un temps important de la concertation avant l'enquête publique, durant lequel les citoyens se sont informés et ont donné leur avis sur le futur RLPi.

Pour rappel, le RLPi est un document visant à mettre en place une bonne gestion du droit publicitaire sur tout le territoire afin de protéger le paysage et l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux activités.

Le diagnostic territorial a permis de cibler les secteurs à enjeux, à préserver de l'affichage publicitaire ou sur lesquels, il doit y avoir une gestion spécifique de la publicité.

Fort de ce diagnostic, des orientations pour une meilleure gestion des publicités et enseignes sur le territoire ont été définies, entre autres :

- ◆ La préférence pour les supports d'affichage de petit format
- ◆ L'encadrement de l'implantation des enseignes
- ◆ La régulation des enseignes dans les zones d'activités commerciales

L'affichage numérique est également concerné :

- ◆ L'encadrement des dispositifs numériques et lumineux
- ◆ L'extension de la période d'extinction pour diminuer l'impact énergie.

Le règlement et le zonage :

Le RLPi protège les secteurs, qui sans être protégés à l'échelle nationale ont besoin d'être préservés car ils sont supports de l'identité du territoire et participent à la qualité du cadre de vie. Du fait de la diversité paysagère du pays de Fontainebleau, les règles ne peuvent pas être les mêmes partout ; qu'on soit dans des secteurs naturels, dans les quartiers résidentiels ou même dans les zones d'activité commerciale (ZAC). L'affichage publicitaire doit donc être adapté en fonction des zones pour être visible, pertinent et respectueux des perspectives paysagères du territoire.

Le nouveau Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a défini des zones et sous-zones, au sein desquelles s'appliqueront des règles spécifiques pour les enseignes, pré-enseignes et publicités ainsi que les supports d'affichage autorisés ou interdits au sein de ces zones.

Pour notre territoire, 6 zones ont été définies :

- ◆ La zone ZP0 qui couvre l'ensemble du territoire hors agglomération, ainsi que certains périmètres paysagers et/ou patrimoniaux au sein des secteurs agglomérés.
- ◆ La zone ZP1a a été définie afin de répondre aux exigences patrimoniales des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) existants et futurs sur le territoire. Elle regroupe ainsi les communes de Fontainebleau, Avon, Barbizon et Bourron-Marlotte.

- ◆ La zone ZP1b concerne les centres-bourgs des communes de Bords de Seine, exceptée la commune de Chartrettes (inscrite à la demande de la commune en ZP1a)
- ◆ La zone ZP2 concerne les périmètres agglomérés des communes du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, exceptée la commune de Barbizon (inscrite en ZP1a, commune concernée par un SPR). Sont exclues également de ce zonage les zones d'activités potentiellement présentes en agglomération sur les communes du PNR. Elle couvre également les quartiers à dominante résidentielle des communes de Bords de Seine et de Noisy-sur-Ecole.
- ◆ La zone ZP3 qui couvre les zones d'activités et parcs tertiaires compris dans les périmètres agglomérés des communes de bords de Seine, de Fontainebleau et d'Avon, de La Chapelle-la-Reine et d'Ury.
- ◆ La zone ZP4 couvre sur une largeur de 50m de part et d'autre de l'emprise des voies suivantes RD607, RD606 et RD210, dans les secteurs agglomérés des communes de Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Avon et Samoreau.

Pour en savoir plus sur le futur RLPi, aller sur le lien suivant du site du Pays de Fontainebleau : <https://www.pays-fontainebleau.fr/urbanisme/le-reglement-local-de-publicite-intercommunal/>



Et après le règlement...

La démarche se poursuit après l'arrêt du projet avec la consultation des Personnes Publiques Associées. Cette consultation sera la validation du futur RLPi par les parties prenantes institutionnelles et politiques. L'enquête publique, prévue entre décembre 2019 et janvier 2020, est la dernière étape avant l'approbation mais aussi le dernier moment d'expression publique durant lequel il sera encore possible de commenter le futur RLPi.

Poursuite du développement des transports en commun

Après l'amélioration de la desserte de la gare de Bois-le-Roi en mars dernier, de nouveaux projets se concrétisent. Du transport à la demande pour le secteur de Perthes et un renforcement significatif de la desserte des zones d'activités de Valvins et Vulaines-Samoreau depuis la gare de Fontainebleau-Avon.



Depuis le 2 septembre, Ile-de-France Mobilités et le Pays de Fontainebleau redynamisent le réseau du secteur de Perthes. Ce réseau dessert essentiellement les communes suivantes : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Sauveur-sur-École et Saint-Martin-en-Bière.

Le projet apporte de nombreuses améliorations :

- ◆ Réorganisation de l'offre à vocation scolaire (adaptation des itinéraires)
- ◆ Renforcement de la desserte de la gare de Melun en heures de pointes.
- ◆ Développement de la liaison Saint-Fargeau-Ponthierry – Villiers-en-Bière – Chailly-en-Bière – Fontainebleau-Avon, via la ligne 21.
- ◆ Création d'un service de **transport à la demande (TAD)**, fonctionnant sur réservation, permettant une correspondance vers Fontainebleau-Avon par la ligne 21, vers Melun par la ligne E et vers Cesson par la ligne O.

Les réservations du TAD sont effectuées sur la centrale de réservation régionale



Une réorganisation de l'offre de transports sur les communes de Avon (Gare routière et Valvins), Héricy, Vulaines-sur-Seine et Samoreau a également été mise en œuvre depuis le 2 septembre.

Elle comprend plusieurs volets :

- ◆ Le renforcement de la desserte de l'Avenue de Valvins et de la zone d'activités de Vulaines-Samoreau, surtout aux heures de pointes, en liaison notamment avec la gare de Fontainebleau-Avon. Il s'agit d'améliorer la desserte d'un secteur dynamique, marqué par l'installation d'une formation du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne au sein de la Route de Valvins, et de créer une véritable liaison en transports en commun entre la zone d'activités la plus pourvoyeuse d'emplois du territoire et sa gare la plus fréquentée.
- ◆ L'ajout de quelques courses le matin entre Héricy, Vulaines-sur-Seine, Samoreau et la gare de Fontainebleau-Avon, en correspondance avec les trains à destination de Paris : trains de 8h04 (désormais desservi toute l'année sur la ligne 6), 8h15 et 9h34.
- ◆ L'amélioration de la lisibilité du réseau : toute la commune de Vulaines-sur-Seine est désormais desservie par la ligne 5. La ligne 4 ne dessert plus que les secteurs de Fontainebleau et Avon, tandis que la « nouvelle » ligne 9 (issue de la seconde portion de la ligne 4) dessert la portion Avon – Héricy – Vulaines – Samoreau

Retrouvez les fiches horaires sur le site Internet www.transdev-idf.com ou directement sur les poteaux d'information voyageurs.

Le Pays de Fontainebleau travaille aussi à la mise en place d'un service de transport à la demande, pour les communes du secteur de La Chapelle-la-Reine (Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, La-Chapelle-la-Reine, Noisy-sur-École, Ury, Tousson et Le Vaudoué). La mise en service du transport à la demande est envisagée pour 2020, après passage en Conseil d'Ile-de-France Mobilités et sélection du prestataire via appel d'offres.

NOUVEAU SUR LE RÉSEAU BUS TAD DE PERTHES tad.idfmobilites.fr

QUELS SONT LES HORAIRES PROPOSÉS PAR LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

SANS ALLER : POUR NE RENDRE AU CENTRE COMMERCIAL DE VILLIERS-EN-BIÈRE
HORAIRES GARANTIS D'ARRIVÉE AU CENTRE COMMERCIAL

DU LUNDI AU SAMEDI, TOUTE L'ANNÉE
TAD 8:00 10:00 11:40 13:40 14:40 16:00 17:00 19:00

SANS RETOUR : POUR NE RENDRE AUX ARRÊTS DU RÉSEAU DE PERTHES (SAUF LE CENTRE COMMERCIAL)
HORAIRES GARANTIS DE DÉPART DU CENTRE COMMERCIAL DE VILLIERS-EN-BIÈRE

DU LUNDI AU SAMEDI, TOUTE L'ANNÉE
TAD 8:10 10:20 12:10 14:40 16:10 17:10 18:10 19:20

COMMENT RÉSERVER ?

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TAD au temps réel
4. évaluer votre trajet

Application mobile « TAD Ile-de-France Mobilités »
Site internet : tad.idfmobilites.fr
Téléphone : 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)
Pour + d'infos rdv sur : mesbus-autourdemelunetfontainebleau.fr

Ce développement fait l'objet d'un financement d'Ile-de-France Mobilités à hauteur de plus de 900 000 € H.T par an. Le Pays de Fontainebleau, partenaire du réseau, a majoré sa participation de 22 000 € par an pour la porter à environ 172 000 € H.T.

Le Pays de Fontainebleau consacre 1 200 000 € T.T.C de son budget de fonctionnement aux transports en commun (contributions financières aux réseaux de bus et aux titres de transports).

Participation au titre de transports pour les jeunes

Le Pays de Fontainebleau renouvelle son aide financière au forfait Imagine'R scolaire pour les lycéens habitants le territoire du Pays de Fontainebleau, à hauteur de 72 € par titre de transport (sur un coût global annuel de 350 €). Cette aide est aussi accessible aux élèves du territoire inscrits dans des formations post-collège de type BEP et CAP.

Toutes les infos sur www.pays-fontainebleau.fr/transports

Saint-Sauveur-sur-École et Bourron-Marlotte, deux communes du Pays de Fontainebleau

Entre champs et vallons, au Nord du Pays de Fontainebleau, Saint-Sauveur-sur-École est une commune chargée d'histoire qui a su se développer tout en préservant son cadre privilégié. Ses lavoirs et son moulin à eau, mais aussi sa zone d'activités, le

city stade et les 3 terrains de tennis situés aux terres menues, sont là pour en témoigner. Le village est situé le long de la rivière École d'où il tient son nom et compte 1106 habitants. Son maire est Christophe Baguet depuis 2014. Ses habitants sont répartis sur 3 hameaux, Saint-Sauveur où est édifée une église du XIV^{ème} siècle, Brinville et Montgermont, sa résidence pavillonnaire. L'école des Fontaines, en complète rénovation depuis quelques mois, offrira aux élèves à la prochaine rentrée, un nouveau cadre avec une mise aux normes des sanitaires, une galerie reliant les 2 parties maternelle et élémentaire ainsi qu'un accès PMR. Avec ses 4 classes, l'essentiel du personnel communal est « scolaire ». Pour cette petite commune, l'école représente un lieu de vie, d'animation, de lien intergénérationnel tout au long de l'année. L'animation de Saint-Sauveur, association créée en 1974, regroupe la plupart des activités sportives et culturelles de la commune. Les responsables bénévoles et les animateurs essaient d'œuvrer dans l'esprit de cette association : « ouverture à tous et convivialité ».



+ d'infos
<http://www.mairie-stsauveur-sur-ecole.fr/>

+ d'infos
<http://bourronmarlotte.fr/>



Bourron, le village historique avec son église du XI^{ème} siècle et son Château du XVII^{ème}, et son hameau Marlotte, sont réunis depuis 1919 pour devenir Bourron-Marlotte. Situé en lisière de forêt, à 75 km au sud de Paris et desservi par le train toutes les heures, ce Village de Caractère labellisé en 2015 offre un cadre de vie très apprécié par les 2860 Bourronnais-Marlottins.

Historiquement marqué par une intense activité artistique dès le milieu du XIX^{ème} siècle avec le passage de grands artistes peintres, écrivains, musiciens ou cinéaste, Bourron-Marlotte en reste imprégné et la création du circuit « Sur les pas des artistes » en témoigne. Aujourd'hui, la commune, sélectionnée cette année pour représenter la région Ile de France dans l'émission « Le village préféré des Français » et classée dans les dix premiers, attire les randonneurs, varappeurs, cyclistes et les touristes amoureux d'un patrimoine architectural et artistique riche, avec ses restaurants et chambres d'hôtes. Jean-Pierre Joubert, son maire depuis 2014, ne se lasse pas de conter son village, offrant de nombreux atouts aux habitants : commerces de proximité, vie associative dynamique, infrastructures tout au long de la vie depuis la micro-crèche en cours de réalisation, en passant par les écoles maternelle et élémentaire dotées d'un nouveau restaurant...à la maison de retraite!

Bourron-Marlotte



Le village est bien pourvu en équipements sportifs, qu'ils soient communaux (stade de foot, parcours de santé, terrain de basket, skate-park et une toute nouvelle aire de jeux pour les petits) ou communautaires (tennis et gymnase). La mairie-musée fondée par Charles Moreau-Vauthier en 1907 accueille quelque trois cent cinquante oeuvres d'art - gravures, dessins, peintures, lithographies et sculptures - provenant de dons offerts par les artistes ou leur famille et de mécènes.

Les équipements sportifs du pays de Fontainebleau

Au 1^{er} janvier 2017, lors de sa création par fusion et extension à 26 communes, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a hérité de la compétence « construction, aménagement et gestion d'équipements sportifs et culturels ».



Plaine de jeux du Stade P. Mahut à Fontainebleau

Afin d'assurer la continuité de la gestion des équipements sportifs dont les précédentes intercommunalités avaient la charge, le Pays de Fontainebleau a repris la gestion des équipements suivants :

- ◆ Le stade Philippe Mahut, la piscine de la Faisanderie et le Grand Parquet situés à Fontainebleau,
- ◆ Le port de Valvins et le club de voile situé à Avon,
- ◆ La base nautique de la Magdeleine située à Samois-sur-Seine,
- ◆ Le complexe sportif Pierre de Coubertin situé à Vulaines-sur-Seine,
- ◆ Les courts de tennis situés à Bourron-Marlotte.

Le conseil communautaire nouvellement élu a souhaité un élargissement de l'intérêt communautaire dans le domaine des équipements sportifs. Dans cette perspective, il a été créé un groupe de travail composé d'élus issus de différentes communes. Un inventaire et un diagnostic des équipements sportifs du territoire a été réalisé, pour en connaître leurs caractéristiques et leur fréquentation.

Une réflexion a été conduite sur les objectifs d'une gestion communautaire des équipements sportifs permet un travail sur la mutualisation des achats de matériel, des achats de fournitures, la gestion des ressources humaines et l'accès aux subventions.

En avril 2018, les principes de l'intérêt communautaire ont été définis dans le domaine des équipements sportifs :

- ◆ La construction, la réhabilitation, l'aménagement et la gestion d'équipements sportifs qui par leur dimension et leur fréquentation dépassent l'échelle communale,

- ◆ Les équipements sportifs « uniques » sur le territoire (piscine, équipement nautique, stade équestre.),
- ◆ Les équipements dédiés à la pratique sportive (gymnases, dojo, stades.) dont l'attractivité dépasse le cadre communal.

Les équipements sportifs communaux répondant aux critères d'intérêt communautaire ont été référencés. Les communes propriétaires d'un équipement sportif ont fait connaître leur volonté de transférer la gestion de l'équipement. Un diagnostic technique a été réalisé par un bureau de contrôle indépendant et une charte de gouvernance définit le rôle de la commune et de l'intercommunalité.

A partir du premier septembre 2019, les nouveaux équipements sportifs suivants seront gérés par Le Pays de Fontainebleau :

- ◆ Le stade de football de Achères-la-Forêt
- ◆ Le stade de football Benjamin Gonzo d'Avon
- ◆ Le gymnase Andrée Poirier et le dojo de Bourron-Marlotte,
- ◆ Le stade de football de Chailly-en-Bière,
- ◆ Le complexe sportif François Combourieu de Chartrettes,
- ◆ Le terrain d'honneur de football de Perthes,
- ◆ Et, les courts de tennis du Vaudoué

Certains de ces équipements ont pour principales utilisateurs des associations à rayonnement intercommunal, telles que les entêtes sportives.

Le Pays de Fontainebleau devra à présent engager une coopération entre les différentes associations sportives du territoire pratiquant les mêmes disciplines pour optimiser l'occupation des terrains.

Base nautique de La Magdeleine à Samois-sur-Seine



3 Tennis Bourron-Marlotte

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 2 courts de tennis classic clay extérieurs
- ◆ 1 terrain couvert
- ◆ Club House

DISCIPLINE

- ◆ Tennis

Complexe sportif des Gâtines
rue des Taillis de la vallée
77780 Bourron-Marlotte



4 Terrain d'Honneur Perthes

INSTALLATION SPORTIVE

- ◆ 1 terrain en herbe

DISCIPLINE

- ◆ Football

Route de Chailly
77930 Perthes

ASSOCIATION

- ◆ Entente sportive du Pays de Bière



5 Complexe sportif François Combourieu

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 2 salles : un dojo et une grande salle avec tribune

DISCIPLINES

- ◆ Karaté, Tai Chi Chan et judo
- ◆ Basket
- ◆ Badminton
- ◆ Tennis

ASSOCIATIONS

- ◆ www.karate-chartrettes.wifeo.com
- ◆ ASC Basket ball

9 Rue des Écoles
77590 Chartrettes



6 Terrain de Football Achères-la-Forêt

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 terrain de football en herbe + 2 vestiaires

DISCIPLINE

- ◆ Football

ASSOCIATION

- ◆ ESF (Entente Sportive de la Forêt)



Chemin de Fontainebleau
77760 Achères-la-Forêt

7 Terrain de Football Chailly-en-Bière

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 terrain en herbe + 1 vestiaire

DISCIPLINE

- ◆ Football

ASSOCIATION

- ◆ Entente sportive du Pays de Bière



Route Nationale 7
77930 Chailly-en-Bière

8 Stade Benjamin Gonzo

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 3 terrains de football en synthétique : 1 terrain + deux terrains annexes

DISCIPLINE

- ◆ Football

ASSOCIATION

- ◆ Unité Sportive Avonnaise Football



11, rue du Rocher d'Avon
77210 Avon

9 Le Grand Parquet

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 2 terrains en herbe
- ◆ 5 terrains en sable
- ◆ 5 salles de réunions
- ◆ 1 salle de réception (avec cuisine et terrasse)

DISCIPLINES

- ◆ Sports équestres
- ◆ Course à pied

www.grandparquet.com

- ◆ Offres pour de l'événementiel
- ◆ Offres entraînements équestres
- ◆ Offres pour les entreprises



Route d'Orléans
77300 Fontainebleau



10 Tennis Le Vaudoué

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 3 courts de tennis

DISCIPLINE

- ◆ Tennis

ASSOCIATION

- ◆ ESF (Entente Sportive de la Forêt)



Chemin de l'Europe
77123 Le Vaudoué

11 Port de Valvins

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ Port de plaisance, 5 pontons, 72 places
- ◆ Club de voile

DISCIPLINES

- ◆ Voile, plaisance fluviale

ASSOCIATIONS

- ◆ Association Amicale des Marins de Fontainebleau
- ◆ Association Yachting club du Pays de Fontainebleau : www.ycpf.fr



Rue du Port de Valvins
77210 Avon

12 Complexe sportif Pierre de Coubertin

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 terrain synthétique de grands jeux
- ◆ 1 terrain stabilisé de football
- ◆ 1 terrain en herbe de rugby
- ◆ 1 piste d'athlétisme et terrain multisports
- ◆ 5 courts de tennis dont 1 couvert
- ◆ 1 skate parc
- ◆ 1 gymnase avec salle multisports et dojo
- ◆ 8 vestiaires

DISCIPLINES

- ◆ Karaté, Tai chi chuan, Pancrace, Boxe Française Savate, Gi Gong, Yoga, Tennis de table, Gymnastique et GRS, Danse classique, moderne et éveil corporel,
- ◆ Football, Basket, Gymnastique, Yoga, Pétanque, Cyclo.
- ◆ Badminton
- ◆ Tennis



Chemin de la Touffe
77870 Vulaines-sur-Seine

ASSOCIATIONS

- ◆ Centre culturel et Sportif de Vulaines sur Seine
- ◆ Union Sportive Héricy
- ◆ Union Sport Fédération de l'Education Nationale
- ◆ Entente sportive de Samoreau
- ◆ Avenir de Samoreau
- ◆ Pays de Fontainebleau Athlèsud 77
- ◆ Samoïs Athlétisme
- ◆ Association Sportive des bords de Seine

13 Base Nautique de la Magdeleine



INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ Base nautique en surface naturelle
- ◆ 1 salle cardio
- ◆ 2 vestiaires avec douches

DISCIPLINES

- ◆ Aviron
- ◆ Canoë
- ◆ Musculation/cardio

Quai des Plâtreries
77920 Samoïs-sur-Seine

ASSOCIATIONS

- ◆ Association Nautique Fontainebleau Avon Aviron
- ◆ Association Nautique Fontainebleau Avon Canoë Kayak

14 Gymnase André Poirier et Dojo

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 gymnase
- ◆ 1 dojo

DISCIPLINES

- ◆ Judo
- ◆ Gymnastique
- ◆ Karaté
- ◆ Badminton

ASSOCIATIONS

- ◆ Gymvolontaire
- ◆ Karaté club de BM
- ◆ BCL77



Chemin des Tallis de la Vallée
77780 Bourron-Marlotte

1 Stade Philippe MAHUT Maison des sports

INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 terrain d'honneur de football en herbe
- ◆ 1 terrain football en herbe
- ◆ 1 terrain d'honneur rugby en herbe, 1 terrain en sable rugby
- ◆ 1 terrain synthétique
- ◆ 1 terrain stabilisé football
- ◆ Pas de tir à l'arc (avec club house et beursault)
- ◆ 1 piste d'athlétisme, aires de sauts et lancers
- ◆ 11 courts de tennis dont 6 couverts
- ◆ 6 terrains multisports
- ◆ 17 vestiaires sous tribune dont 4 vestiaires arbitre
- ◆ 1 maison des sports



DISCIPLINES

- ◆ Athlétisme
- ◆ Tennis
- ◆ Football
- ◆ Rugby

ASSOCIATIONS

- ◆ Pays de Fontainebleau Athlésud 77
- ◆ Tennis de Fontainebleau
- ◆ Racing Club du Pays de Fontainebleau
- ◆ Rugby Sud 77

Route de l'Ermitage
77300 Fontainebleau

2 Piscine de la Faisanderie



INSTALLATIONS SPORTIVES

- ◆ 1 grand bassin
- ◆ 1 petit bassin
- ◆ 1 espace forme (sauna/hammam)
- ◆ 1 extérieur (parc arboré et aires de jeux enfants)
- ◆ Vestiaires/douches (zones public et scolaire)

DISCIPLINES

- ◆ Natation tout public
- ◆ Plongée
- ◆ Aquabiking
- ◆ Gym aquatique
- ◆ Waterpolo
- ◆ Natation synchronisée
- ◆ Triathlon, pentathlon
- ◆ Cardiotraining

Route de l'Ermitage
77300 Fontainebleau
01 60 74 54 70

ASSOCIATIONS

- ◆ consultez les associations présentes à la piscine sur www.piscine-faisanderie.fr

L'annuaire des Associations



Dès le 9 septembre, le Pays de Fontainebleau ouvre son site internet aux associations sportives et culturelles :

- ◆ Pour les associations : un référencement permettant le recrutement de nouveaux adhérents.
- ◆ Pour les habitants, à compter du 4 novembre : un moteur de recherche, des associations triées par thématique, lieu d'exercice de leurs activités ou par mots clés.

Les associations peuvent s'inscrire directement sur le site www.pays-fontainebleau.fr, onglet services puis « référencer mon association ». L'inscription nécessitera un numéro d'enregistrement au répertoire national des association (RNA) valide.

**Vous êtes en quête de nouveaux adhérents ? De nouveaux bénévoles ?
N'hésitez pas à vous référencer sur le site www.pays-fontainebleau.fr**

The screenshot shows the website interface for the registration process. The browser address bar displays <https://www.pays-fontainebleau.fr/>. The navigation menu includes 'L'AGGLOMÉRATION', 'LES SERVICES', 'LES PROJETS ET RÉALISATIONS', and 'CONTACT'. The main heading is 'LES ÉTAPES D'INSCRIPTION'. Below this, three steps are detailed:

Etape 1	Etape 2	Etape 3
INSCRIPTION EN LIGNE	VALIDATION ADMINISTRATEUR	L'ASSOCIATION EST EN LIGNE !
Présentation et objet de l'association Informations de contact Création d'un identifiant	Vous recevez un email de confirmation de votre demande d'inscription Votre inscription est étudiée et en attente de publication Un complément d'information peut vous être demandé	Vous recevez une confirmation de publication et l'association apparaît dans notre annuaire Un mot de passe est généré et envoyé sur votre email de contact Vous pouvez modifier régulièrement vos informations sur votre tableau de bord

An 'INSCRIPTION' button is visible at the bottom of the first step.

Projet de territoire

Le Pays de Fontainebleau a décidé de construire son identité de territoire et relève le défi du programme collectif à travers la démarche d'un Projet de territoire.



Achères-la-Forêt

Le Projet de territoire est la « feuille de route » qui inscrit le développement envisagé pour le territoire, établie en co-construction avec les élus, les acteurs, les partenaires institutionnels et les habitants. Il planifie, sur la prochaine décennie, les objectifs et les actions portées et mise en œuvre. C'est une démarche volontaire qui ancre une vision commune pour l'intercommunalité.

Ce document stratégique qui sera rédigé dans les prochains mois s'empare des

objectifs et des actions à poursuivre, à développer et mettre en œuvre collectivement, afin d'affirmer le positionnement de l'agglomération aux différents échelons du territoire local et national.

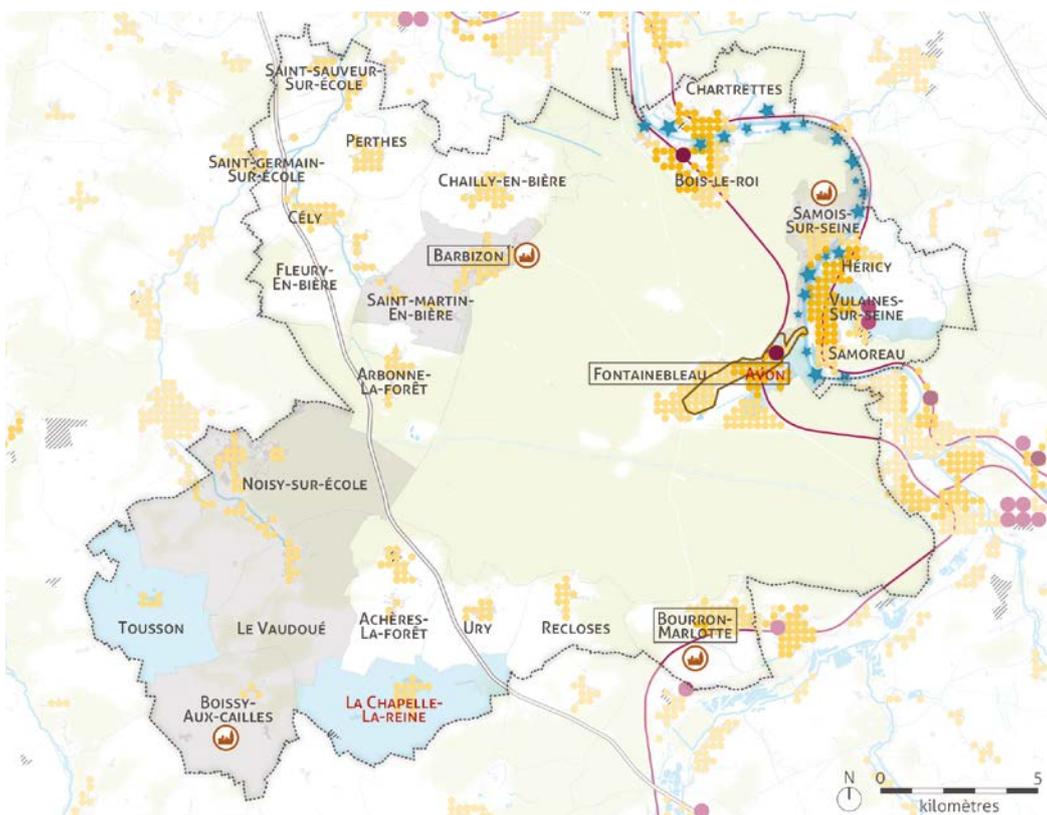
Aux marges de l'aire urbaine parisienne, le Pays de Fontainebleau, avec ses 68 352 habitants en 2016 (Insee 2019), est une petite intercommunalité comparée à la moyenne francilienne (156 821 habitants en moyenne par intercommunalité en 2018), mais elle fait partie des principales agglomérations de la grande couronne agricole (36 547 habitants en moyenne par intercommunalité en 2018). Cette situation particulière d'interface entre espaces urbains et ruraux interroge les équilibres extra et intra-territoriaux du Pays de Fontainebleau. Cela le place parmi les territoires jouant le rôle de ceinture verte de l'agglomération parisienne avec des vocations différentes selon les communes. La diversité remarquable des paysages

donne à ce territoire aux multiples facettes, un cadre de vie de haute qualité pour le quotidien de tous les habitants. Inscrit à l'échelle nationale et régionale, le Pays de Fontainebleau collabore avec une pluralité d'acteurs et de partenaires qui enrichissent les compétences de l'intercommunalité et portent conjointement des actions autour de la préservation du territoire et de la qualité de vie de ses habitants.

Le Vaudois



VERS UNE GESTION COLLECTIVE DE SITUATIONS TRÈS CONTRASTÉES



Un développement à polariser autour des gares de la vallée de la Seine

Objectifs SDRIF

- Espaces urbanisés à optimiser
- Quartiers à densifier à proximité d'une gare
- Zones d'urbanisation conditionnelle
- Zones d'urbanisation préférentielle
- Depuis plus de 20 ans, un étalement urbain contenu qui a préservé le cadre de vie

Un territoire historiquement résidentiel

- ★ Affolantes des bords de Seine
- Sites patrimoniaux remarquables
- 🏡 Villages de caractère

Au-delà des défis communs, des situations résidentielles différentes

Un profil communal plus équilibré

- Avec des communes présentant une population plus jeune que celle du territoire de la CAPF et en croissance
- Un niveau de revenus moyen
- Et peu de résidences secondaires

Des communes au profil plus touristique

- Confrontée à un vieillissement et une croissance démographique faible, voire une diminution de la population
- Un niveau de revenus élevé
- Et une proportion de résidences secondaires supérieur à la moyenne observée dans la CAPF

Le projet de territoire vu par les jeunes habitants



Du 4 mars au 2 juin 2019, deux manifestations artistiques ont permis aux jeunes habitants d'apporter leur regard, leurs idées et propositions quant à leur territoire. Le Pays de Fontainebleau a fait appel à des artistes locaux (Nicolas Ruehl, Nicolas Segard, photographes ; Damien Diche et Gwénaél Bossion, artistes plasticiens polyvalents) pour former un jury expert et consacrer les plus belles réalisations de ces concours.

Les lots en jeu étaient généreusement fournis par des partenaires locaux. Tous avaient une portée sur la découverte du territoire.

Côté nature et patrimoine, des lauréats ont été conviés à un atelier d'art rupestre par le **Parc Naturel Régional du Gâtinais français**, un atelier de marquettage en forêt avec l'**Office National des Forêts**, un

atelier musique de la nature avec la **Réserve de Biosphère**, une visite guidée offerte du château et du théâtre par le **château de Fontainebleau**. Le patrimoine gastronomique était aussi à l'honneur avec l'atelier pâtisserie offert par **Frédéric Cassel**.

Certains ont bénéficié de la découverte des sports équestres et nature grâce au partenariat avec le **centre équestre de la faisanderie** et le **jumping club de Bois-le-Roi** ou encore **Globe Climber** avec une sortie escalade en forêt.

Les récompenses artistiques ont également eu toute leur place avec des lots de matériel créatif offerts par la **librairie Fontainebleau**, la **librairie Michel**, l'atelier du peintre ou encore des tirages photos haute qualité par la **Photo bellifontaine**. Un atelier de perfectionnement photographique avec **Nicolas Ruehl**, un des jurys photographes a consacré la plus belle photographie.

Enfin, un groupe a pu découvrir l'activité escape game offert par **MinotHour**.

L'ensemble des productions est visible sur le site www.pays-fontainebleau.fr

Le **concours de dessin**, intitulé « **Habiter le Pays de Fontainebleau** » était ouvert aux enfants de 6 à 10 ans en individuel et collectif. Les productions ont été accompagnées d'un petit texte, afin que l'expression de l'idée soit correctement exploitable. Au total, deux classes de CM1 ont participé au concours de dessin : l'école Jules Renard de Bourron-Marlotte et Léonard de Vinci à Fontainebleau, soit 50 enfants et 4 individuels



Lily-Rose Morlé, lauréate du concours dessin catégorie individuelle.



Classe de CM1 de Bourron-Marlotte, lauréate du concours dessin catégorie groupe.



Jean-Baptiste Menaut, lauréat du concours photo catégorie individuelle.

Le **concours photo** intitulé « **Mon territoire dans l'Objectif !** » était ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans, en individuel et collectif. Plus de 45 photos ont été produites, émanant d'une classe de 3^{ème} du collège Lucien Cézard à Fontainebleau, du groupe des journées oxygène et trois individuels



Les jeunes des journées Oxygène, lauréats du concours photo catégorie groupe,

Les 3 ambitions qui orienteront les actions à court, moyen et long terme

AMBITION 1 FAIRE TERRITOIRE À 26

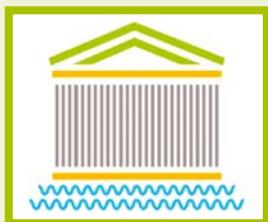


La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau est une jeune intercommunalité, qui regroupe 26 communes, 68 352 habitants dont deux villes-centres Fontainebleau (14 637 hab.) et Avon (13 930 hab.), autour desquelles s'étendent 24 communes rurales et/ou « intermédiaires » en termes de services et de commerces comme Bois-le-Roi (5 786 hab.), Bourron-Marlotte (2 766 hab.), Vulaines-sur-Seine (2 711 hab.) ou encore La-Chapelle-la-Reine (2 447 hab.). La plus petite commune du

territoire est Boissy-aux-Cailles, qui dénombre 296 habitants (données Insee, 2019).

Bien que regroupées au sein d'un même terroir, ces communes hétéroclites ont chacune une identité et des spécificités propres qui enrichissent le territoire partagé en apportant histoire, culture et valeurs communes à tous les habitants du Pays de Fontainebleau. Pour affirmer ce patrimoine partagé, porté au sein de tous et de chacune, il est important de fédérer et d'impliquer l'ensemble des 26 communes dans une co-construction des projets ; de faire connaître et de donner à voir les projets engagés par la Communauté d'agglomération ; d'encourager les habitants à se regrouper autour d'un territoire porté collectivement ; de structurer le fonctionnement à 26 en équilibrant la dimension périurbaine à l'intérieur du territoire et avec les territoires voisins, afin de maintenir un équilibre ville-campagne. ■

AMBITION 2 PROTÉGER ET VALORISER LES PATRIMOINES BÂTI, NATUREL ET PAYSAGER



Avec un massif forestier qui s'étend sur plus de 22 000 hectares (deuxième massif boisé de France), 3000 km de sentiers pédestres, le Château de Fontainebleau au rayonnement international, les nombreux châteaux privés du Pays (Fleury-en-Bière, Chartrettes,

Bourron-Marlotte...), le label « Villages de caractère » (Barbizon, Bourron-Marlotte, Samois-sur-Seine et Boissy-aux-Cailles), les bords de Seine et les « Affolantes », le patrimoine historique et paysager omniprésent sur l'ensemble des 26 communes, le Pays de Fontainebleau est un territoire aux atouts culturels et naturels uniques en France.

C'est un espace à l'attractivité touristique forte qu'il convient de valoriser tout en maintenant l'équilibre entre les usages économiques et touristiques et la préservation de l'écosystème des sites naturels

Protéger ce cadre de vie, la qualité des patrimoines matériels et immatériels, c'est garantir la transmission de ce territoire aux générations futures et en faire profiter tous les visiteurs à long terme. ■

AMBITION 3 RENFORCER ET ACCUEILLIR DES ACTIVITÉS À FORTÉ VALEUR AJOUTÉE ET DURABLES



Aux portes du Grand Paris et à la jonction avec l'Yonne et le Loiret, le Pays de Fontainebleau offre un écrin pour porter le développement de ses entreprises. Les entrepreneurs du territoire marquent un fort attachement à la qualité de vie et à l'environnement exceptionnel dans lequel ils ont choisi de développer

leur activité. Son profil économique est marqué par deux principales dynamiques géographiques : une densité économique la plus forte, avec une présence marquée du tertiaire sur le cœur de l'agglomération et la vallée de la Seine ; un bassin économique sud et ouest marqué par les activités artisanales et agricoles.

L'attractivité économique du territoire se distingue particulièrement des territoires voisins par une forte représentation des activités dites « tertiaire supérieure » (conseil, ingénierie, formations...). Ces activités particulièrement intenses en emplois et génératrices de forte valeur ajoutée, sont des figures de proue pour lesquelles le Pays de Fontainebleau entend continuer d'améliorer leur accueil. Le dynamisme économique du territoire se traduit par ailleurs dans ses activités artisanales et agricoles présentes de manière plus équilibrée sur l'ensemble du territoire. Celles-ci s'illustrent notamment dans des savoir-faire qui confortent l'écosystème qualitatif du territoire. Le Pays de Fontainebleau entend conforter les activités productives en circuits courts, l'artisanat et en particulier les activités ayant trait à la création et au patrimoine. L'identité économique du Pays de Fontainebleau se traduit enfin dans son attractivité touristique, emmenée par son patrimoine naturel et historique exceptionnel. Déjà fortement engagés au côté des acteurs du tourisme au travers son office de tourisme intercommunal, le Pays de Fontainebleau entend renforcer les retombées économiques générés par le tourisme et les loisirs en renforçant son offre en matière d'activités de pleine nature et d'itinérance, tout en respectant son écrin exceptionnel. ■

Cadre de vie-environnement



La fibre arrive à la Chapelle-la-Reine !

Une invitation à participer à la réunion organisée par covage sera prochainement diffusée.

Consultez la page fibre du site www.pays-fontainebleau.fr

La lutte contre les dépôts sauvages s'intensifie

Des actions concrètes commencent à voir le jour et démontrent l'intérêt de l'action collective, fruit de l'engagement des acteurs du territoire dans la charte « Propreté forêt et lisière » initiée par le Pays de Fontainebleau.



Collecte du dépôt sauvage août 2019

Une question sur l'eau et l'assainissement ? Rdv sur le site pour tout comprendre en trois clics !

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau gère la compétence eau et assainissement pour l'ensemble des 26 communes depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est la collectivité qui organise le service de l'eau. Elle prend les décisions nécessaires et investit en conséquence. Elle est propriétaire des installations qui se trouvent sur son territoire comme les forages, les stations d'épuration, les réservoirs ou encore le réseau de distribution d'eau potable

◆ **Veolia Eau, la Saur, la Lyonnaise** les délégataires effectuent au quotidien l'ensemble des tâches d'exploitation et veillent 24h/24 au bon fonctionnement des installations. Elles assurent également la relation avec les abonnés (relevé de compteurs, facturation, information)

◆ **Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français** anime le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Retrouvez toutes les infos sur la page :

www.pays-fontainebleau.fr/eau-et-assainissement pour connaître votre délégataire.

L'action curative

Les communes du territoire et l'ONF sont souvent démunis pour faire face aux déchets sauvages constatés. De plus, ce problème doit souvent être traité en urgence car un tas de déchets incite d'autres personnes peu scrupuleuses à faire de même. C'est pourquoi, grâce à cette charte, le SMICTOM peut apporter son aide logistique sur le terrain, tant sur le domaine de l'ONF que sur le domaine communal, grâce au déploiement d'un camion plateau et d'un camion grappin accompagnés du personnel qualifié nécessaire.

L'expertise du SMICTOM avec l'aide de Veolia a fait ses preuves le mercredi 7 août pour collecter près de 50 m³ de déchets en forêt !

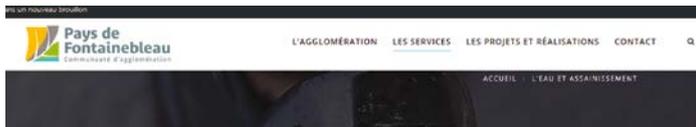
L'action répressive

Parmi les actions prioritaires, une communication sera dirigée vers les élus locaux, parfois démunis quant aux procédures à suivre lors d'un constat de dépôts sauvages. Ainsi informés, ils seront mieux préparés pour combattre ce fléau.

De son côté, l'ONF renforce son dispositif de photo surveillance en forêt.

L'action préventive

Sylvestre, de la campagne de communication #ForêtBelle, va faire parler de lui dès la rentrée. La sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement est fondamentale pour faire changer les comportements des personnes les plus réfractaires. Cette campagne de communication s'inscrit donc sur le long terme. C'est pourquoi Sylvestre, le gardien de notre belle forêt, est prêt à poursuivre la lutte contre les dépôts sauvages pour longtemps ! Ouvrez l'œil ;)



Commune	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT		
	Délégataire	COLLECTIF		NON COLLECTIF (fosse septique)
		Délégataire	Diagnostic	Délégataires et diagnostics
Achères-la-Forêt	VEOLIA			PNRGE
Arbonne-la-Forêt	VEOLIA	VEOLIA		PNRGE
Avon	VEOLIA	VEOLIA	VEOLIA	VEOLIA
Barbizon	VEOLIA	SAUR		SAUR
Bois-le-Roi	SAUR	VEOLIA		CAPF
Boissy-aux-cailles	VEOLIA			PNRGE
Bourron-Marlotte	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR
Cézy	VEOLIA	VEOLIA		PNRGE

La fin des travaux pour 3 projets et 2 chantiers d'été

Le mois de septembre sera l'aboutissement de longs chantiers entrepris et poursuivis depuis la création de l'agglomération. Le Pays de Fontainebleau a bénéficié de subventions nationales, régionales et départementales entre autres pour la concrétisation des projets.

Nouvelle base nautique de La Magdeleine à Samois-sur-Seine



Samois-sur-Seine



Bourron-Marlotte



Réfection de 2 terrains extérieurs, couverture d'un terrain de tennis et création d'un club house à Bourron-Marlotte



Mise aux normes et extension du bâtiment enfance-jeunesse basé à Cély
Cet été, 179 familles, 257 enfants ont bénéficié des activités enfance jeunesse.
Le bâtiment a permis d'accueillir entre 60 et 100 enfants par jour !

Futur siège de Picard



Cély



Voirie et réseaux de la restructuration urbaine du quartier du Bréau à Fontainebleau



Fontainebleau

L'Aménagement de la gare routière du collège C. de Pisan à Perthes et sécurisation des abords pour la rentrée 2019



Perthes

Les Rendez-vous institutionnels

Les prochains conseils communautaires auront lieu les

- ◆ 5 septembre 2019
- ◆ 26 septembre 2019
- ◆ 12 décembre 2019



Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, profitez des journées européennes du patrimoine pour re-découvrir votre territoire. Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Fontainebleau, Héricy et Samois-sur-Seine vous proposent un programme de qualité.

Rendez-vous en page 14 et 15 du TEMPO.



Ateliers ouverts à tous les (futurs) entrepreneurs et chefs d'entreprise

Les mardis du **booster** de 9h00 à 11h00

En septembre à Cély • 10 rue du fief

- Le 17 : La méthode CANVAS
- Le 24 : Les tableaux de bord

En octobre à Fontainebleau

Centre Stop & Work

- Le 08: Prospection et 1^{er} entretien de vente
- Le 15: Marketing commercial : le social selling

En novembre

à Cély • 10 rue du fief

- Le 05 : Comment convaincre votre banquier ?
- Le 19 : Le leadership de l'entrepreneur

Portes Ouvertes du booster

Lundi 25 novembre 2019
Retrouvez le détail de la journée sur www.lebooster-fontainebleau.fr

Ateliers gratuits sur inscription

www.lebooster-fontainebleau.fr
01 64 70 10 79
lebooster@pays-fontainebleau.fr

En décembre à Fontainebleau

Centre Stop & Work

- Le 03 : Le Kit de base de sa communication
- Le 10 : Réveillez vos compétences commerciales

